

Les élus de Rimling jettent un pavé dans la mare

En conseil municipal, les élus de Rimling ont pris une délibération dénonçant « l'injustice de la taxe d'enlèvement des déchets ménagers. » Ils disent « s'associer au mécontentement de la population » du Pays de Bitche et réclament « un audit » des comptes "ordures ménagères".

Eric Hemmert, maire de Rimling, a voté deux fois l'instauration de la taxe sur les ordures ménagères : au syndicat des communes du Pays de Bitche et à la communauté de communes de Volmunster. Mais aujourd'hui, il aurait presque des regrets. Il ne se dit « pas contre un retour en arrière. Je suis convaincu que le précédent système de redevance est plus juste et pourrait au final nous rapporter autant de recettes. Dans les structures intercommunales, j'ai voté pour la taxe... sinon j'aurais été seul à voter contre (sic). » Du coup, même si les assemblées municipales n'ont pas compétence en matière d'ordures ménagères, Eric Hemmert a décidé de mettre ce point à l'ordre du jour de la dernière réunion du conseil à Rimling. Et, à l'unanimité, les élus du village ont dénoncé « l'injustice » de la taxe "ordures ménagères". Il faut dire que depuis deux semaines, bon nombre d'habitants du Pays de Bitche ont fait

entendre leur colère à ce sujet. Dans leur délibération, les élus de Rimling s'associent au « mécontentement de la population. » Mais ce n'est pas tout. Le conseil municipal de Rimling « exige la révision du mode de calcul de la taxe et demande au syndicat des communes du Pays de Bitche d'engager un audit financier, comptable et juridique du budget et des contrats conclus dans le cadre de la gestion des ordures ménagères. »

Quand le Trésor public se rémunère

Depuis l'instauration de la taxe tant décriée, la majorité des élus locaux est restée discrète sur cette question épineuse, laissant Gilbert Maurer, président du syndicat des communes, gérer la crise. Eric Hemmert, lui, a voulu sortir de sa réserve. Et pas vraiment pour soutenir le président. « On ne connaît pas exactement l'état des comptes des ordures ménagères. Je souhaite

une expertise pour savoir clairement pourquoi nous en sommes arrivés là. Par exemple, je voudrais savoir combien coûtent et coûteront exactement les travaux de mise en conformité de la décharge de Bitche », indique Eric Hemmert. Et après l'audit ? « Après ? Et bien il faudra trouver des solutions pour baisser les coûts du ramassage et du traitement des

déchets », poursuit le maire de Rimling.

Eric Hemmert peste aussi contre ces frais reversés au Trésor public dans le cadre de l'instauration de la taxe. « Avec la taxe, le Trésor public se charge de récupérer les sommes dues en faveur du syndicat des communes mais il se rémunère pour ce service : 8 % sur ce qui est prélevé aux contribuables. Cela

représente environ 250 000 € par an. Je trouve que c'est cher payé. Surtout que le Trésor n'a pas eu de scrupules à fermer la perception de Volmunster en janvier dernier. » Bref, Eric Hemmert trouve désormais plus d'inconvénients que d'avantages à cette fameuse taxe.

Stéphane MAZZUCOTELLI.

Gilbert Maurer : « C'est de l'amnésie »

L'attitude du maire de Rimling est jugée « peu courageuse » par Gilbert Maurer, président du syndicat des communes du Pays de Bitche. « Eric Hemmert a voté la taxe et aujourd'hui il voudrait se défaire de cet engagement en disant "je ne savais pas". Mais cela relève de l'amnésie. Nous ne sommes pas passés à la taxe comme ça, sans en discuter. Il y a eu plusieurs réunions, des débats entre élus. En plus, Eric Hemmert fait partie de la commission des finances et de la commission environnement au syndicat des communes du Pays de Bitche, il a donc forcément assisté aux discussions. Enfin, notre décision a été prise il y a

plus de six mois pour que la taxe soit mise en place dès 2005. Aujourd'hui, Eric Hemmert réclame un audit. Pourquoi pas. Mais il était là lorsque nous avons voté le budget. Les chiffres du compte ordures ménagères et du coût de la remise à niveau de la décharge de Bitche, il devrait tous les avoir », estime Gilbert Maurer.

Δ Dans notre édition de demain, nous reviendrons justement sur les chiffres des ordures ménagères et de la mise en conformité de la décharge de Bitche.